

Recueil d'informations régionalisées
sur la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
(et troubles apparentés) et sur l'aide à leurs aidants

Auvergne

Synthèse de l'enquête réalisée par l'ORS

La Fondation Médéric Alzheimer, ayant fait le constat d'un manque d'informations globales sur les dispositifs de prise en charge et de l'aide aux aidants, a décidé de confier aux observatoires régionaux de la santé (ORS) et à leur Fédération nationale (Fnors) la réalisation d'un recueil d'informations dans toutes les régions de France. L'objectif est de recenser, de façon homogène et coordonnée, toutes les structures et tous les services concourant à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou de syndromes apparentés) et à l'aide aux aidants (familles, bénévoles, professionnels).

La méthode

En liaison avec la Fondation Médéric Alzheimer, la Fnors et un groupe d'ORS ont élaboré une méthode de recueil d'informations. Ce recensement a été effectué dans tous les départements de l'ensemble du territoire français. Il s'agit d'un premier état des lieux réalisé en 2002.

La méthode, approuvée par le Comité de pilotage du projet (composé de représentants des ORS et de la Fondation Médéric Alzheimer), repose sur une démarche en cinq étapes :

- 1 Identification des lieux de diagnostic de la maladie : centres mémoire de ressource et de recherche, consultations mémoire...
- 2 Identification de tous les lieux d'information et/ou de coordination gérontologiques (lieux non spécialisés sur la maladie d'Alzheimer).
- 3 Identification des modes de prise en charge des malades en accueil de jour.
- 4 Enquête auprès des établissements d'hébergement collectif pour personnes âgées, afin d'identifier ceux qui accueillent à l'entrée les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- 5 Recensement des prestations d'aide aux aidants proposées par les associations ou les services publics.

En Auvergne

Le recueil d'informations dans la région Auvergne s'est déroulé entre mai et décembre 2002. Les cinq étapes de la méthode ont été suivies dans les départements de la région.

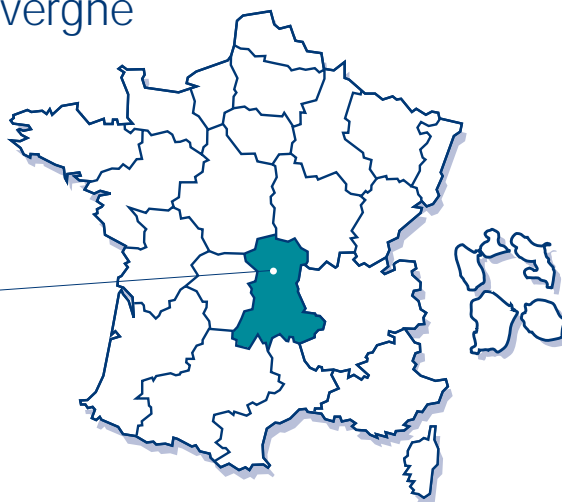
Globalement, dans la région Auvergne, les informations recueillies ont porté sur :

- 13 lieux de diagnostic de la maladie d'Alzheimer ;
- 12 lieux d'information ou de coordination gérontologique non spécifiquement dédiés aux personnes atteintes de la maladie, mais à toutes les personnes âgées ;
- 4 structures d'accueil de jour spécialisées dans la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'alzheimer ;
- 289 établissements d'hébergement collectif pour personnes âgées, dont certains accueillent à l'entrée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ;
- 14 structures proposant des prestations d'aide aux aidants, essentiellement auprès des familles des malades

Caractéristiques de la région Auvergne

Région Auvergne

Population au recensement 1999 : 1 308 656
 Population rurale : 40,4 %
 Population de 75 ans ou plus : 9,5 %
 24 centres hospitaliers (CHU, CHR, CH)
 7 centres hospitaliers spécialisés (CHS)
 1 461 médecins généralistes libéraux
 11 neurologues libéraux
 84 psychiatres libéraux
 5 neuro-psychiatres libéraux
 42 logements-foyers (2 150 places)
 208 maisons de retraite (14 446 places)*
 27 unités de soins de longue durée (2 865 lits)



	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
Population au recensement 1999	344 615	150 772	209 047	604 222
Population rurale	39,3 %	63,2 %	46,6 %	33,2 %
Population de 75 ans ou plus	11,3 %	11,1 %	9,7 %	8,1 %
Centres hospitaliers (CHU, CHR, CH)	6	5	5	8
Centres hospitaliers spécialisés (CHS)	1	1	1	4
Médecins généralistes libéraux	366	159	215	721
Neurologues libéraux	1	3	1	6
Psychiatres libéraux	16	4	5	59
Neuro-psychiatres libéraux	1	1	1	2
Logements-foyers (nb de places)	10 (473)	7 (326)	5 (238)	20 (1 113)
Maisons de retraite (nb de places)*	45 (4 139)	34 (1 899)	49 (3 178)	80 (5 230)
Unités de soins de longue durée (nb de lits)	7 (816)	5 (430)	5 (345)	10 (1 274)

*La catégorie "maisons de retraite" inclut, lorsqu'il y a lieu, les EHPAD : fusion d'unités de soins de longue durée et de maisons de retraite.

NB : La région Auvergne compte en outre 12 établissements d'hébergement temporaire.

Sources : Insee RP99, Drass (Finess, Adeli)

Lieux de diagnostic de la maladie d'Alzheimer : 13 en Auvergne

13 consultations mémoire ou autres lieux de diagnostic :

- 4 dans l'Allier : Moulins (2), Montluçon et Vichy ;
- 2 dans le Cantal : Aurillac et Murat ;
- 2 dans la Haute-Loire : Le-Puy-en-Velay ;
- 5 dans le Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand (4), Issoire.

Il n'existe pas actuellement de centre mémoire de ressource et de recherche en Auvergne. Le lieu de diagnostic du service de neurologie de Clermont-Ferrand est le centre référent pour l'Auvergne. Certains lieux de diagnostic sont rattachés à des hôpitaux de jour.

Les équipes qui interviennent pour ces consultations associent généralement un médecin gériatre à un neurologue ou un psychiatre. Ces équipes peuvent être complétées par un psychologue, une assistante sociale, une infirmière ou un ergothérapeute pour la réalisation des tests.

Centres mémoire de ressources et de recherche (anciennement dénommés centres experts)

Une procédure de labellisation par chaque agence régionale de l'hospitalisation (ARH) est mise en place pour ces centres. Les centres mémoire de ressources et de recherche (implantés au sein d'un centre hospitalo-universitaire) ont un rôle de recours pour les diagnostics complexes et développent une activité de recherche clinique et de formation. Ils disposent d'une équipe pluridisciplinaire (neurologue, gériatre, psychiatre, équipe médico-sociale), d'un plateau technique adapté, et fonctionnent en réseau avec les acteurs intervenant dans la prise en charge médico-sociale des patients.

Consultations mémoire

Les consultations mémoire se déroulent dans un établissement de soins de court séjour et sont répertoriées par l'ARH. Elles assurent un diagnostic avec fiabilité, mettent en place un projet de soins personnalisé et articulé avec un plan d'aide, participent au suivi des personnes malades en partenariat avec les autres professionnels médico-sociaux. Elles identifient les situations complexes justifiant le recours au centre mémoire de ressource et de recherche. Elles disposent d'une équipe pluridisciplinaire et de moyens paracliniques et participent à la formation de professionnels.

Autres lieux de consultations

Ces consultations, assurées par un médecin spécialiste (gériatre, psychiatre, neurologue), participent au diagnostic et peuvent offrir différentes activités (bilans mémoire, ateliers de stimulation...), avec proposition d'une prise en charge médico-psycho-sociale des personnes malades.

Lieux d'information ou de coordination g rontologique : 12 en Auvergne.

Les lieux d'information ou de coordination recens s sont des lieux "g neralistes", sans sp cificit  vis- -vis de la maladie d'Alzheimer, mais qui peuvent avoir d velopp  des activit s particuli res vis- -vis de ces malades ou de leurs aidants.

5 CLIC* :

- 2 dans l'Allier : Moulins (niveau 3) et Vichy (niveau 2) ;
- 2 dans le Cantal : Riom- s-Montagne (niveau 3) et Saint-Mamet (niveau 3) ;
- 1 dans le Puy-de-D me,   Thiers (niveau 3).

4 r seaux ou coordinations g rontologiques :

- 3 dans l'Allier : Montlu on, Le Donjon et Saint-Pour ain-sur-Sioule ;
- 1 dans le Cantal,   Murat.

3 espaces des retrait s ou points d'information seniors :

- 1 dans l'Allier,   Moulins ;
- 1 dans le Cantal,   Aurillac ;
- 1 dans le Puy-de-D me,   Clermont-Ferrand.

* CLIC : centres locaux d'information et de coordination agr e s selon trois niveaux possibles de labellisation :

- CLIC niveau 1 : missions d'accueil, d' coute, d'information, de conseil et de soutien aux familles,
- CLIC niveau 2 : prolonge le niveau 1 par les missions d' valuation des besoins et d' laboration du plan d'aide personnalis ,
- CLIC niveau 3 : prolonge le niveau 2 par les missions de mise en  uvre, de suivi et d'adaptation du plan d'aide personnalis .

Les autres lieux sont le plus souvent des r seaux ou des instances de coordination g rontologique.

Les r seaux g rontologiques ne proposent pas de prestations sp cifiques Alzheimer, mais travaillent en relation avec les antennes France Alzheimer. Le r seau g rontologique de Montlu on va prochainement se transformer en CLIC et a pour projet la mise en place d'un groupe de parole. Les "espaces des retrait s" diffusent des informations g neralistes, renseignent les personnes sur les unit s d'accueil existantes et les orientent vers les structures. Certains de ces lieux d'information h bergent des permanences de l'association France Alzheimer. Dans l'Allier et le Puy-de-D me, trois CLIC signalent avoir quelques prestations sp cifiques Alzheimer, telles que formation des aides   domicile, information sur la maladie ...

Modes de prise en charge de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : 4 en Auvergne

Les modes d'accueil de jour recens s ici concernent :

- les accueils de jour sp cialis s assurant une prise en charge sociale ou m dico-sociale des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou syndromes apparent s). Ils peuvent  tre ind pendants (le plus souvent g r s par une association) ou situ s au sein d'un  tablissement d'h bergement (maison de retraite ou service de soins de longue dur e le plus souvent) ;
- les h pitaux de jour assurant une prise en charge th rapeutique et m dicale ;
- les services d'aide ou d'intervention   domicile sp cialis s pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ;
- les familles d'accueil qui se consacrent sp cifiquement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

3 h pitaux de jour g riatriques

- 2 en Haute-Loire, au Puy-en-Velay ;
- 1 dans le Cantal,   Aurillac.

Centre d'accueil th rapeutique   temps partiel (CATTP) du Centre m dico-psychologique de Clermont-Ferrand :

ce centre d veloppe des activit s sp cifiques en direction des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou de troubles apparent s).

Par ailleurs, plusieurs maisons de retraite de la r gion d clarent avoir en projet l'ouverture d'un accueil de jour sp cifique Alzheimer pour 2003.

L' quipe des h pitaux de jour g riatriques est compos e g neralment d'infirmi res, d'ergoth rapeutes, de kin sith rapeutes et d'orthophonistes. Ces h pitaux de jour proposent des ateliers de stimulation

cognitive et sont rattach s aux lieux de diagnostic. Il est   noter que l'h pital de jour du Puy-en-Velay (H pital  mile Roux) propose un groupe de parole pour les familles des patients de l'h pital de jour.

Les personnes atteintes de la maladie peuvent  galement  tre prises en charge dans le CATTP du Centre m dico-psychologique de Clermont-Ferrand.

Hébergement collectif pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Une enquête a été menée auprès des 289 établissements d'hébergement collectif pour personnes âgées de la région, dont 12 établissements d'hébergement temporaire. En outre, trois maisons de retraite nouvellement créées ont répondu spontanément à l'enquête.

Le taux de réponse a été de près de 99 %.

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy de Dôme	Auvergne
Pourcentage de maisons de retraite* déclarant :					
• accueillir à l'entrée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	69 %	69 %	77 %	70 %	71 %
• garder les personnes dont la maladie se déclare après leur entrée	93 %	89 %	89 %	84 %	88 %
<i>nombre de maisons de retraite ayant répondu à l'enquête</i>	42	35	47	82	206
Pourcentage d'USLD** déclarant :					
• accueillir à l'entrée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
• garder les personnes dont la maladie se déclare après leur entrée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<i>nombre d'USLD ayant répondu à l'enquête</i>	6	5	5	10	26

*La catégorie "maisons de retraite" inclut les EHPAD : fusion d'unités de soins de longue durée et de maisons de retraite.

**Unités de soins de longue durée.

En Auvergne, 71 % des maisons de retraite déclarent accueillir à l'entrée les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et 88 % les garder dans l'établissement quand la maladie advient après leur entrée. L'ensemble des USLD les accueillent et les gardent. Parmi les établissements qui accueillent à l'entrée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, 22 % déclarent avoir une unité de vie spécifique et 51 % avoir formé leur personnel spécialement pour ce type d'accueil. L'accueil temporaire pour ces personnes est possible dans 62 % de ces établissements.

Aide aux aidants : 14 associations en Auvergne

Ces structures, le plus souvent associatives, offrent différentes prestations spécifiquement destinées à aider les familles ou l'entourage des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou à informer et former les professionnels et les bénévoles qui interviennent auprès des personnes malades.

L'Union Nationale des Associations Alzheimer est présente dans les 4 départements

Allier : Association France Alzheimer 03 : accueil et écoute individuelle, groupe de parole et atelier mémoire (mise en place en 2003).

Cantal :

- Institut de gérontologie du Cantal (IGC) : groupe de parole en partenariat avec l'association France Alzheimer 15, formation sensibilisation sur la maladie ;
- Association France Alzheimer 15 : accueil et écoute individuelle, groupe de parole avec l'IGC ;
- Infa Auvergne : formation des aides à domicile et du personnel des maisons de retraite. La formation peut être également suivie par des particuliers.

Haute-Loire :

- Infa Auvergne : formation des aides à domicile et du personnel des maisons de retraite. La formation peut être également suivie par des particuliers ;
- Centre hospitalier Émile Roux : groupe de parole pour les familles dont les membres sont accueillis à l'hôpital de jour ;
- Hôpital local d'Yssingeaux : groupe de parole pour les aidants professionnels et familiaux (mise en place en 2003).

Puy-de-Dôme :

- Association France Alzheimer 63 : accueil et écoute individuelle, réunion familiale ;
- Syndicat intercommunal d'aide à domicile de Lezoux : groupe de parole pour les aides à domicile et les aides soignantes ;
- CLIC de Thiers : formation des aides à domicile ;
- CATTP de Clermont-Ferrand : atelier mémoire, atelier pratique ;
- Infa Auvergne : formation des aides à domicile et du personnel des maisons de retraite (cette formation peut être également suivie par des particuliers) ;
- École pratique sociale interrégionale (EPSI) : formation des professionnels et des particuliers ;
- Association Royat Arpège : cellule d'écoute pour les malades, leur famille et le personnel médical.

Les prestations proposées par ces associations sont variées et destinées à la fois aux malades, à leur entourage ou au personnel soignant. Certaines peuvent être effectuées au domicile des malades et de leur famille. Les groupes de parole se déroulent en moyenne une fois par mois et sont assurés par des psychologues ou des conseillers en gérontologie. La formation d'aide à domicile et du personnel soignant se développe ; elle est assurée essentiellement par 3 organismes en Auvergne (IGC, Infa Auvergne et EPSI).

Fondation Médéric Alzheimer - 30, rue de Prony 75017 PARIS - Tél. : 01 56 79 17 91

Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors) - 62, bd Garibaldi 75015 PARIS - Tél. : 01 56 58 52 40



Observatoire régional de la santé d'Auvergne 60, av. de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT-FERRANT CEDEX 1 - Tél. : 04 73 98 75 50